

Corrigé et barème – Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Normes, déviance et délinquance, contrôle social, étiquetage, carrière déviante, mesure de la délinquance (spécialité SES de 1re)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 1^{re}

Exercice 1 – Mobilisation des connaissances : normes et contrôle social (4 pts)

- a) Une norme sociale est une règle de conduite, souvent implicite, propre à un groupe, dont le respect est garanti par des sanctions informelles (moquerie, rejet). Une norme juridique est une règle écrite, édictée par une autorité publique (loi, décret), dont la transgression est sanctionnée par une institution (amende, prison). Exemple : couper la parole transgresse une norme sociale, voler transgresse aussi une norme juridique. (1)
- b) Le contrôle formel est exercé par des institutions spécialisées selon des règles et des procédures écrites : un tribunal correctionnel qui condamne un conducteur à une amende. Le contrôle informel est exercé par l'entourage, sans procédure : des camarades qui se moquent d'un élève qui a dénoncé un autre. (1)
- c) Sanction positive formelle : un diplôme, une prime, une médaille décernée par une institution. Sanction positive informelle : les félicitations des parents, l'admiration des amis, une popularité accrue dans le groupe. (1)
- d) Dans les petites communautés où chacun se connaît, le contrôle informel du voisinage dominait. Avec l'urbanisation et l'anonymat, le contrôle se délègue à des institutions et à des techniques : les radars automatiques, installés en France à partir de 2003, sanctionnent la vitesse sans intervention humaine directe. Parallèlement, Elias (1939) montre une intériorisation croissante des normes, l'autocontrôle. (1)

Erreur fréquente — Définir la norme sans mentionner la sanction, alors que c'est la sanction qui distingue une norme d'une simple habitude.

Exercice 2 – Mobilisation des connaissances : les processus de la déviance

(4
pts)

- a) La déviance est l'ensemble des comportements qui transgressent les normes d'un groupe social et sont susceptibles d'être sanctionnés. La délinquance est la partie de la déviance qui transgresse la loi pénale (contraventions, délits, crimes). Toute délinquance est déviance, mais mentir à ses proches est déviant sans être délinquant. (1)
- b) Dans le temps : fumer dans un café, banal en France jusqu'en 2007, est interdit depuis le 1er janvier 2008 dans les cafés et restaurants. Selon les groupes : l'insolence envers les adultes peut être valorisée dans un groupe de pairs adolescents et sanctionnée par les enseignants. Le même acte n'est donc pas déviant partout ni toujours. (1)
- c) Pour Becker (1963), un entrepreneur de morale est un acteur qui crée une norme en menant campagne pour l'imposer, ou qui la fait appliquer (policier, agent de contrôle). Exemple : le Federal Bureau of Narcotics dirigé par Harry Anslinger, qui obtient le vote du Marihuana Tax Act aux États-Unis en 1937. (1)
- d) Pour Lemert (1951), la déviance primaire est une transgression initiale, souvent occasionnelle, qui ne modifie pas l'identité de son auteur. La déviance secondaire naît de la réaction sociale : désigné comme déviant, l'individu finit par se définir comme tel et organise sa conduite autour de ce rôle, ce qui renforce son engagement dans la déviance. (1)

À retenir — La déviance secondaire n'est pas une déviance « plus grave » : c'est une déviance produite par la réaction des autres.

Exercice 3 – Étude d'une situation : une carrière déviante

(4 pts)

- a) La déviance primaire est le premier tag sur le mur du lycée : une transgression occasionnelle, commise en groupe, qui ne traduit pas encore une identité de déviant. Elle est à la fois déviante (au regard des normes scolaires) et délinquante, puisque le Code pénal punit ce type de dégradation. (1)
- b) Il y a étiquetage car l'acte donne lieu à une désignation publique : le conseil de discipline (contrôle formel) sanctionne Karim, puis des enseignants le nomment « le tagueur » et le surveillent (contrôle informel), et ses camarades l'évitent. L'étiquette tend à devenir un statut principal qui résume la personne à son acte, ce qui rapproche la situation d'une stigmatisation au sens de Goffman. (1)
- c) Le groupe de graffeurs joue un double rôle. Il est un lieu d'apprentissage : selon l'association différentielle de Sutherland (1939), la déviance s'apprend au contact d'autres personnes qui transmettent techniques et justifications, comme les fumeurs de marijuana étudiés par Becker. Il est aussi un lieu de reconnaissance : l'admiration des pairs est une sanction positive informelle qui valorise la transgression. (1)
- d) Oui, au sens de Becker (1963) : on retrouve les étapes d'une carrière, transgression initiale, désignation publique, rejet par le groupe d'origine, entrée dans un groupe déviant organisé et apprentissage, puis actes répétés. La réaction sociale a contribué à produire une déviance secondaire (Lemert, 1951). Mais la carrière n'est pas un destin : à chaque étape, d'autres issues étaient possibles (soutien d'un adulte, activité de graffiti légale), et l'on ne peut exclure qu'il en sorte après son interpellation. (1)

Repère — Une carrière déviante se décrit étape par étape, en nommant à chaque fois l'acteur qui réagit et l'effet produit.

Exercice 4 – Étude d'un document chiffré : mesurer la délinquance (4 pts)

- a) Taux de plainte = plaintes / victimes $\times 100$. Vol sans violence : $700 / 2\,000 \times 100 = 35 \%$. Violences physiques hors ménage : $120 / 400 \times 100 = 30 \%$. Violences sexuelles : $10 / 100 \times 100 = 10 \%$. (1)
- b) Chiffre noir = victimes – plaintes. Vol sans violence : $2\,000 - 700 = 1\,300$ victimes. Violences physiques : $400 - 120 = 280$. Violences sexuelles : $100 - 10 = 90$. En proportion, le chiffre noir atteint 65 %, 70 % et 90 % des victimes. (1)
- c) Ce sont les violences sexuelles : seules 10 % des victimes ont porté plainte, donc les statistiques de police n'en voient qu'une sur dix. Explications : la honte et la peur de ne pas être crue ; la proximité fréquente avec l'auteur (conjoint, proche, collègue), qui fait craindre des représailles ou des conséquences familiales. On peut ajouter le sentiment que la plainte n'aboutira pas. (1)
- d) L'enquête repose sur des déclarations : une victime peut oublier, mal dater ou taire un fait, même face à un enquêteur. Elle ne couvre ni les homicides (la victime ne peut répondre) ni les infractions sans victime individuelle, comme l'usage de stupéfiants ou la fraude fiscale. Elle mesure aussi mal les faits rares, faute d'effectifs suffisants dans l'échantillon. (1)

Le point clé — Le chiffre noir n'est pas un pourcentage unique : il varie fortement selon le type d'atteinte, ce qui déforme la structure de la délinquance enregistrée.

Exercice 5 – Raisonnement : l'étiquetage (4 pts)

- a) L'étiquetage est le processus par lequel un groupe, une institution ou une autorité attribue publiquement à un individu le statut de déviant. Dans *Outsiders* (1963), Becker soutient que la déviance n'est pas une qualité de l'acte mais le produit d'une interaction : les groupes créent la déviance en instituant des normes et en les appliquant à certains individus, qu'ils désignent comme déviants. (1)
- b) Becker croise deux critères : l'acte transgresse-t-il la norme ? est-il perçu comme déviant ? Le déviant secret (le fraudeur jamais contrôlé) a transgressé sans être étiqueté : socialement, il n'est pas déviant. Le faussement accusé (l'élève soupçonné à tort d'avoir copié) est traité en déviant sans avoir transgressé. Le statut de déviant dépend donc de la réaction sociale, qui est sélective et varie selon le pouvoir des groupes et l'intensité des contrôles. (1)
- c) Pour Lemert (1951), la réaction sociale transforme la déviance primaire en déviance secondaire : l'individu désigné finit par se définir comme déviant. Goffman (1963) montre que le stigmate, par exemple un passé judiciaire, réduit la personne à ce trait. Un casier judiciaire ferme l'accès à certains emplois, rapproche l'individu de groupes déviants et rend la récidive plus probable : c'est l'engrenage de la carrière déviante décrit par Becker. (1)
- d) La déviance ne se réduit donc pas à la transgression : elle résulte aussi d'un processus d'étiquetage, qui dépend de ceux qui font et appliquent les normes, et qui peut enfermer l'individu désigné dans une carrière déviante. Cette analyse ne nie pas l'existence des actes ; elle invite à s'interroger sur les effets de la sanction, et donc sur les politiques qui cherchent à éviter la stigmatisation, comme les peines alternatives à la prison. (1)

Attention — Montrer n'est pas discuter : dans un raisonnement « montrez que », on démontre la thèse sans construire de partie « limites ».